

AUX ANNONCEURS

Notre journal existe depuis plus de 46 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le district de Saint-Hyacinthe.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 22 JUILLET 1899

LA QUESTION DES JUGES

Ce sujet vient d'être remis sur le tapis à Ottawa.

M. Madore, le bâtonnier du barreau à Montréal, a prêché la nécessité de voter les fonds pour que la loi passée par la législature de Québec, à sa dernière session, soit mise à effet.

Son grand, son unique argument, c'est qu'il y a à l'heure actuelle tant de procès mis devant la Cour Supérieure du district de Montréal que ce tribunal ne peut suffire à la tâche.

M. Fortin a suivi, commentant des écarts de jugement tels qu'il ne paraît pas avoir plaidé sa cause en sollicitant une augmentation de salaire qui permette au pouvoir de s'assurer les services des avocats les mieux qualifiés quand il y aura une vacance à remplir sur le banc.

M. R. Lemieux ayant ajouté quelques fioritures à ce qui venait d'être dit, Sir Wilfrid Laurier s'est déclaré favorable à la demande ainsi faite.

Eh bien ! vrai ; cela ne prouve guères en faveur de la députation de notre province qu'une question aussi importante que celle qui précède puisse être débattue en plein parlement fédéral sans qu'on trouve à opposer aux partisans de la nomination de trois nouveaux juges d'autre argument que celui mis de l'avant par le seul député qui paraissait avoir combattu la mesure, savoir : le nombre des juges est suffisant et le remède au mal dont on se plaint c'est de tous les réunir à Montréal.

Mais, dans le fait, ils sont déjà tous à Montréal, à part durant une huitaine de jours par mois donnés à l'administration des affaires de leurs districts.

Comment, un district embrasant un territoire immense, le territoire le plus peuplé d'une province, souffre d'une surabondance d'affaires judiciaires ; les 20 et quelques juges qui y siègent en permanence admettent à qui veut les entendre que leur temps n'est pas, jour par jour, à moitié pris par la besogne qui s'expédie devant chacun d'eux, les causes ou les avocats n'étant pas prêts et les séances étant ainsi écourtées à faire pitié ; et, pour remédier à un tel état de choses, c'est de nouveaux juges avec de gros salaires que l'on demande !

C'est ridicule au possible. Le remède, mais il est tout trouvé avec les seules données du bon sens et il y a longtemps qu'il serait appliqué si l'intérêt public primait un peu plus l'intérêt privé.

Quant un corps a trop de sang, on lui en tire au lieu d'accroître la pléthore qui le tue.

Or, Montréal, qui se plaint que ses affaires judiciaires ne marchent pas, a tout fait depuis quelques années pour centraliser devant ses Cours les affaires de ses voisins : les districts ruraux, et cela non pas pour le bien en général du barreau de la métropole mais pour l'avantage à peu près exclusif de quelques grands bureaux qui, surchargés de besogne, sont la cause première du fait que les choses ne marchent plus.

Notre remède à nous, nous l'indiquons gratuitement, et nous le croyons souverain pour permettre au jeune barreau qui se sent du talent, de l'ambition, de faire sa trouée vers le succès, la renommée et la vie, toutes choses qui lui sont interdites ou qui ne peuvent lui arriver que par une chance exceptionnelle à l'heure qu'il est on après des années d'une attente désespérante.

Qu'on laisse la cité de Montréal à ses propres affaires et qu'on taille de nouveaux districts dans ses faubourgs et les comtés qu'elle enserrait aujourd'hui au point de vue judiciaire.

Quant aux juges pour administrer ces nouveaux districts, ils sont tous trouvés en ceux des districts actuels de Richelieu, de St-Hyacinthe, d'Iberville, de Bedford, de Joliette, etc.

On voit que le choix ne manquera pas.

Et les avocats, ceux de la jeune génération surtout qui en somme sont appelés à devenir les grands hommes de demain, y trouveront leur avantage en même temps que les plaideurs.

Ce remède est simple et nous le croyons le seul qui puisse être efficace.

LES TRIOMPHE

DE M. TARTE

PAVES PAR LE TRESOR PUBLIC

On ne se figure pas comme M. Tarte aime à être bien reçu là où il passe.

Le budget que l'on demande à la chambre de voter contient un exemple de cet amour du faste et du flânerie.

Un jour le ministre des Travaux Publics part pour Sorel.

Est-ce la fois qu'il y est allé avec sir Louis Davies et que tous deux ont promis de jeter les millions à travers champs, cette année.

Peu importe la circonstance, le fait seul est important.

Or donc, M. Tarte part pour Sorel.

Mais le départ n'est rien, tout le monde part à peu près de la même façon ; c'est l'arrivée qui distingue ordinairement les mortels les uns des autres.

Un mortel ordinaire arrive quelque part, on le salue par politesse et c'est tout, le voyageur rentre paisiblement à son hôtel.

Mais que Maître Tarte arrive un milieu du silence et de l'obscurité, sans autre lumière que l'éclairage municipal pour guider ses pas, cela n'est pas convenable.

Aussi, les citoyens qui reçoivent une visite comme celle de M. Tarte, ont l'habitude de se préparer en conséquence. Cependant il arrive quelque fois que la population, prise à l'improviste, se trouve dépourvue des moyens d'honorer le personnage.

Et M. Tarte, qui pense à tout, veut se précautionner contre une pareille éventualité. Il ordonna :

- 275 lanternes chinoises à 17½ cts ;
- 150 lanternes chinoises à 12 cts ;
- 1 grosse de pétards à \$11.67 ;
- 450 lanternes cuvettes à \$20.75 ;
- 12 doz. torches à 20 cts ;
- 100 torches à \$20.00 ;
- Autres choses à \$25.20 ;
- Caisse et transport 4.75.

Le tout atteignant un total de \$156.

Mais le plus drôle de l'affaire, c'est que M. Tarte a chargé tous ces articles au compte du creusage du chenal.

Des lanternes magiques, des torches et des pétards pour creuser le chenal : il paraît que l'on fait les choses en grand à Sorel !

Mais les vingt-cinq dollars pour diverses choses, qu'est ce que c'est que cela ?

Est-ce un liquide quelconque qui aurait pour effet de gonfler l'eau dans le chenal ou bien de faire voir tout en rose.

Nous espérons que M. Fielding va nous expliquer tout cela.

HORRIBLE ACCIDENT

AU LAC ST-JEAN

Roberval, 19.—Le village de Roberval a été mis en émoi par un terrible accident arrivé à Léopold Marquis, un jeune homme d'une quinzaine d'années. Il travaillait à la manufacture de M. Pagé, lorsqu'on voulant mettre une courroie sur une roue en mouvement, il s'est pris le bras dans la courroie, et a été lancé au plafond, où il s'est assommé sur une pièce de fer. Le malheureux jeune homme a fait quatre tours de roue avant d'échapper. On l'a relevé sans connaissance, et il expirait quelques minutes plus tard.

Le coroner n'ayant pas tenu d'enquête, il est difficile de donner avec exactitude plus de détails sur la cause du malheur.

Les Enfants pleurent pour avoir du

CASTORIA.

LE DELEGUE APOSTOLIQUE

AU CANADA

Nous empruntons à l'Univers la biographie suivante de Son Excellence Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada :

Sous le pontificat de Léon XIII, le Canada, cette portion si intéressante de l'Eglise catholique, a reçu deux fois la visite de délégués apostoliques.

Mgr Raphaël Merry del Val, camérier secret participant de Sa Sainteté, y remplissait naguère une mission qui a duré quelques mois.

Précédemment le Rme P. abbé Henri Smeulders, Cistercien belge, y avait été envoyé pour traiter avec les évêques plusieurs questions importantes.

Léon XIII, dans sa profonde sagesse, croit le moment venu d'établir au Canada une délégation apostolique permanente, comme celle des Etats-Unis, et il vient de faire choix, pour cette charge délicate, d'un prélat qu'il avait, paraît-il, l'intention d'envoyer à Washington, lorsque Mgr Satolli fut érigé cardinal.

Si, en 1896, le Saint-Père choisit, pour succéder au cardinal Satolli, le général des Ermites de St-Augustin, Mgr Sébastien Martinelli, archevêque titulaire d'Éphèse, il ne devait pas tarder beaucoup à honorer de sa confiance en lui donnant une semblable mission, Mgr Dionède Falconio, archevêque d'Acerenza et Matera.

Né le 29 septembre 1842 à Pescocostanzo, dans les Abruzzes, Mgr Falconio appartient à l'ordre des Frères Mineurs de St-François, où il est entré en 1860, dans la province réformée de St-Bernardin des Abruzzes.

Après avoir fait de brillantes études, sous la direction de savants religieux de la province romaine, il était destiné à la mission de l'Amérique du Nord et partait de Rome pour les Etats-Unis le 8 novembre 1865. Il fut ordonné prêtre aux premiers jours de l'année suivante, par Mgr Timon de Buffalo.

Au mois de juillet 1866 il est nommé professeur de philosophie et vice-président du collège franciscain d'Allegany Etat de New-York.

Il devient successivement, en 1867, secrétaire de la province franciscaine d'Amérique et de l'immense conception et professeur de théologie ; président du séminaire et du collège de St-Bonaventure d'Allegany, en 1868 ; chargé d'un poste de confiance par Mgr Henri Carfagnini à Newfoundland et, le 26 décembre 1871, à Harbor Grace.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter les innombrables témoignages d'estime et d'affection qui lui furent partout prodigués aux Etats-Unis et, en particulier, dans cette dernière résidence.

Dix ans plus tard, ayant dû retourner en Amérique, après un long séjour en Europe, il fut l'objet des plus touchantes démonstrations de sympathie de la part de ses anciens subordonnés, qui n'avaient jamais pu se consoler de son départ et débordaient d'enthousiasme à son retour au milieu d'eux.

De 1883 à 1892, le T. R. P. Dionède Falconio exerça son zèle parmi ses frères d'Italie, comme ministre provincial de cette même province de St-Bernardin, qui avait abrité sa jeunesse religieuse et que la révolution italienne avait depuis presque entièrement détruite. Il fut chargé de la reconstituer, de rouvrir le noviciat, de fonder la maison d'études et de restaurer la plupart des anciens couvents. L'archevêque d'Alquila ayant vu de près l'activité du provincial et appréciant ses hautes qualités, voulut lui donner une marque d'estime en le nommant examinateur synodal de son archidiocèse et faire ainsi profiter son clergé des lumières du P. Falconio.

En 1888, il venait d'être réélu au pèlerinage de sa province lorsque, au mois d'octobre, le chapitre général des Franciscains le choisit à l'unanimité pour procureur général des Frères Mineurs des provinces réformées d'Italie près le Saint-Siège.

Plus d'une fois, il fut chargé par les RR. PP. Bernardin de Portogruaro et Louis de Parme, ministres généraux de l'Ordre, de missions délicates et difficiles dans diverses provinces. C'est ainsi qu'avec le titre de commissaire et de visiteur, il parcourut treize provinces, rétablissant les couvents et répandant la vie franciscaine partout avec succès, mais surtout dans l'Italie méridionale.

Il était sur le point d'aller visiter la France par commission de son général, au moment où eut lieu le consistoire (11 juillet 1892) dans lequel Léon XIII le préconisa évêque de Lacedonia.

Il fit son entrée solennelle à Lacedonia le 2 février 1893 et se mit aussitôt à l'œuvre si bien qu'il a renouvelé ce diocèse. Son affabilité unie à une grande fermeté de caractère lui a permis de se concilier la déférence de l'autorité civile en même temps qu'il devenait très populaire,

cherchant d'ailleurs à se mettre en contact avec les fidèles. Dans l'espace de trois années qu'il est resté à Lacedonia, il a fait deux fois la visite de tout son diocèse. Il a écrit des lettres pastorales fort remarquées, une, entre autres, sur le "Respect que les catholiques doivent à leurs prêtres," qui mériterait d'être traduite dans notre langue.

Le Souverain Pontife, juste appréciateur du mérite, élevait en 1895 l'évêque de Lacedonia aux sièges archiepiscopaux réunis d'Acerenza et Matera.

Mgr Falconio s'est acquis dans ces archidiocèses la même réputation qu'à Lacedonia.

Le voilà maintenant prêt à partir pour la Nouvelle-France, ce cher Canada dont il possède les deux langues usuelles à la perfection.

Nous qui avons l'honneur de connaître l'éminent prélat, nous pouvons affirmer qu'il possède toutes les qualités et tous les dons capables de le faire non seulement estimer et apprécier, mais encore chérir du clergé et des fidèles canadiens. Le Saint-Siège aura en lui un noble représentant et le Canada un seul ami aussi dévoué que sage.

Bien des vœux accompagnent le très distingué et très digne délégué apostolique.

HENRI DE SURREL,

DE SAINT JULIEN,

Missionnaire apostolique.

Aux voyageurs

En voyage rien de mieux que d'avoir dans sa valise une bouteille de BAUME RHUMAL.

LES REGATTES

Voici sommairement le rapport des régattes de mardi dernier, qui nous l'espérons sont les préliminaires de ce que nous réservons les amateurs du Club Nautique le 1er août prochain.

10. Course en chaloupe, 2 paires de rames, ½ mille avec tour. 2e classe : 1ère Erasme Lamothe et Albert Lussier, 2e A. Dion et R. Jacques.

20. Course en chaloupe, 2 paires de rames, ½ mille avec tour. 1ère classe : 1er Guy Lamothe et J. M. Bourque, 2e Jules Lamothe et Jules Boivin, 3e DelaBrûère Lamothe et Payan.

30. Course en canot, 1 aviron, ½ mille avec tour. 1er M. St-Jacques, 2e Henri Dessaulles, 3e Jules Lamothe, 4e A. Lussier.

40. Course en chaloupe, Messieurs et Dames. Le mauvais temps a fait suspendre cette course.

50. Course en canot, 2 avirons, 1er M. St-Jacques, et J. Payan, 2e Guy Lamothe et J. M. Bourque, 3e S. Ball et H. Dessaulles.

60. Course en chaloupe, 1 paire de rames, 2e classe : 1er Erasme Lamothe, 2e Albert Lussier.

70. Course en chaloupe, 1 paire de rames, 1ère classe : 1er Alphonse Lussier, 2e Jules Lamothe.

80. Course en canot, 4 avirons, ½ mille avec tours, 1ère classe : 1er S. Ball, H. Dessaulles, M. St-Jacques, J. Payan, 2e Jules Boivin, J. M. Bourque, Guy Lamothe, Alp. Lussier.

90. Course à la nage, 2e classe, 1er Erasme Lamothe, 2e Alb. Lussier.

Vint ensuite le tournoi, qui fut certainement le plus intéressant de la joute.

5 canots lutteurs entrèrent en lice avec un lutteur et un canotier. 1er, M. St-Jacques, J. Payan, 2e, S. Ball et F. Austin, 3e, E. Lamothe, J. M. Bourque, 4e, J. Lamothe et Alph. Lussier, 5e, DelaBrûère Lamothe et A. Chailifoux.

La victoire est restée au canot monté par MM. M. St-Jacques et J. Payan.

Les Juges des Régattes étaient MM. Eugène Sicotte, shérif, Jules Laframboise, caissier, et W. Wiseman, du Granite Mills. Arthur Lamothe, dispatcher.

Mgr CLOUTIER

LE SACRE

A l'occasion du sacre de Mgr Cloutier, les compagnies du Pacifique, du Grand-Tronc et Richelieu & Ontario, émettront des billets d'aller et retour (1ère classe) au prix d'un billet simple. Les billets des compagnies de chemin de fer seront valables du 24 au 26 juillet, et ceux de la compagnie Richelieu du 23 au 26.

Après la cérémonie de la consécration, deux adresses seront présentées à Mgr Cloutier : l'une par le clergé du diocèse et l'autre par les citoyens.

A une heure de l'après-midi, il y aura banquet au Séminaire ; à trois heures, réception à la Providence ; à cinq heures, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement à la Cathédrale, où les diverses congrégations, sociétés de bienfaisance et autres présentes seront des adresses à Mgr Cloutier.

LES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Les crédits supplémentaires ont été soumis au parlement. Ils se chiffrent à la somme totale de \$5,407,343. Si on ajoute cette somme aux crédits déjà votés, la dépense s'élève à \$51,733,895.

Mais il y a plus que cela. A la prochaine session il faudra nécessairement au moins une couple de millions pour l'année courante, de sorte que la dépense pour la présente année fiscale sera de près de \$55,000,000.

Malgré cette somme énorme, le million promis pour le pont de Québec n'apparaît pas dans les crédits supplémentaires, présentés ni les subsides aux chemins de fer. On croit que ces subsides seront proposés par une résolution.

Les principaux items des crédits supplémentaires sont :

Amélioration des propriétés militaires à Québec, \$3,000.

Pour augmenter l'accommodation à la gare de l'Intercolonial à Lévis, \$80,000.

L'amélioration du port de Montréal, \$500,000.

Pour un élévateur à grain, à Montréal, \$250,000.

Pour l'agrandissement de la cale sèche de St-Joseph de Lévis, \$117,000.

Pour travaux additionnels dans le chenal du St-Laurent, \$75,000.

Bureau de poste de Québec, ventilation, \$2,000.

Quai à Beauport, \$4,000.

Victoriaville, édifices publics, \$8,000.

St-Gédéon, quai, \$3,000.

Cap Santé, quai, \$4,000.

Les Eurenils, réparations au quai, \$9,000.

Knowlton Landing, réparations, \$750.

Magog, réparations au quai, \$500.

Lanoraie, réparations au quai et construction d'un brise-glace, \$5,000.

Sabrevois, quai, \$5,500.

Côte Ste-Catherine, \$3,000.

Longueuil, réparations au quai, \$2,000.

Verdun, quai, \$2,400.

Sainte-Claire, un hangar sur le quai, \$600.

St-Thimothé, réparations au quai, \$800.

Rivière au Lièvre, réparations extérieures, \$2,000.

Ste-Anne de Bellevue, extension du quai, \$25,000.

Côteau Landing, dragage, \$6,000.

AU COMMERCE

Le Courrier de Saint-Hyacinthe ayant fait l'acquisition d'un matériel complet d'imprimerie peut maintenant rivaliser avantageusement avec qui que ce soit de Montréal dans l'impression des

PLACARDS, AFFICHES

Livres, Entêtes de Comptes, Programmes, Cartes d'affaires ou de visite, Memorandums, Blancs pour Notaires, Avocats, Municipalités, etc., Lettres funéraires, Cartes mortuaires, Factums, Pancartes, Circulaires, etc., dans les derniers goûts, avec des caractères tout nouveaux et à meilleur marché qu'aucun autre de son genre.

COURSES DE CHEVAUX

Nous ferons une spécialité des PLACARDS, AFFICHES, PROGRAMMES, ANNONCES, etc., pour les Courses de Chevaux.

MAISON A LOUER

Une superbe propriété de l'Hon. B. de LaBrûère, en cette ville, sur la rive de l'Yamaska. Maison en briques éclairée à l'électricité et chauffée à l'eau chaude, avec dépendances. Pour le louer, s'adresser au

A VENDRE

Une superbe propriété de l'Hon. B. de LaBrûère, en cette ville, sur la rive de l'Yamaska. Maison en briques, éclairée à l'électricité et chauffée à l'eau chaude, avec dépendances. Termes faciles. S'adresser au propriétaire.

B. DE LABRÛÈRE, 159, Grande Allée, Québec

ROLE D'évaluation

DERNIERE FORMULE BLANCS.

Blancs de Liste Electorale De la Province de Québec.

A VENDRE AU BUREAU DU "Courrier de Saint-Hyacinthe."



CHOIX DE GRAINES

WM. EWING & CO., marchands de graines, 112 rue McGill, Montréal.

NOUVEAUTÉS en fait de graines de jardins et de fleurs. GRAINES VÉGÉTALES de toutes sortes pour jardins et ferme. GRAINES DE MIL.—Choisissez la "Canadienne et l'Américaine". GRAINES DE TREFLE et GRAINES POUR PASTURAGE des plus belles variétés. GRAINES POUR SEMENCE DE CÉRÉALES.—Une attention spéciale est donnée aux variétés nouvelles et améliorées. BLE D'INDE POUR ENSTILAGE.—L'assortiment le plus complet au Canada de Ble d'Inde pour ensilage, Fèves, Graines de tournesol et Plantes fourragères. POMPES Insecticides et Fongicides. GERMES pour bétail et volailles, pain de lin moulu de Graines de cotinier.

Notre Catalogue Illustré vous sera expédié gratis sur application. GRAINES DE TREFLE et GRAINE DE MIL achetées sur échantillon. LA FAUCONNERIE, RUE DE EWING. Correspondance demandée.

O. Archambault

PLOMBIER No. 273 Rue CASCADES.

M. Archambault se charge de tous les travaux de son art, à des prix très modérés, tout en garantissant l'exécution de tout ouvrage qui lui sera confié. M. Archambault accorde un soin tout particulier à la pose d'appareils d'éclairage et de chauffage de toute nature, de baigns, éviers, cabinet d'aisance, etc., etc.

TELEPHONE NO. 79.

TEL. BELL 237. BOITE P. 179.

U. BEAUVOYER, PEINTRE-DÉCORATEUR

Marchand de Peintures, Huiles, Vitres, Vernis, Pinceaux, Matériaux d'Artistes, Etc.

No 95, Rue Cascades, St-Hyacinthe.

TAPISSERIES ! TAPISSERIES ! PATRONS NOUVEAUX DANS LES DERNIERS GOUTS.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.

Venez voir le plus grand assortiment de la ville chez

U. BEAUVOYER, PEINTRE-DÉCORATEUR ET TAPISSIER, ST-HYACINTHE

L. M. C. YVON, L. D. S. DENTISTE

93, RUE MONDOR, SAINT-HYACINTHE. Porte voisine du Dr Beaudry.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Semi-Quotidien

BUREAUX ET ATELIERS : No. 213 rue Cascades

ABONNEMENTS

DITION SEMI-QUOTIDIENNE : Canada et Etats-Unis, un an \$3.00; six mois \$1.50.

DITION HERALDIQUE (8 grandes pages) : Canada et Etats-Unis, un an \$1.00; six mois 50 centes.

L'abonnement fait du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commence le 1er et le 15.

ANNONCES

Première insertion : 10 centes la ligne. Insertions subséquentes : 5 centes la ligne.

LE FEU A QUEBEC

L'origine exacte du feu

La conflagration de St Roch fut le sujet de toutes les conversations, et les rues avoisinant le théâtre de l'incendie sont remplies d'une foule immense de spectateurs, parmi lesquels des propriétaires ou locataires regardant à travers les amas de cendres, ce qui restait soit de leur résidence, soit de leur mobilier, la plupart les larmes aux yeux, car qui peut dire les pertes énormes que subissent ceux qui sont victimes d'un incendie.

L'ORIGINE DU FEU

Le feu de mardi a sa source dans le fait que lundi soir, M. E. Barbeau étant à fumer un cigare, laissa tomber une étincelle sur l'oreiller d'un canapé; peu de temps après s'apercevant qu'il y avait du feu sur l'oreiller il s'empressa de l'éteindre et remit l'oreiller bourré en foin séché, à la même place; durant la nuit une âcre odeur de fumée éveilla la famille et l'on constata que le coussin avait de nouveau pris le feu. Pour plus de sûreté cette fois on le lança dehors par la fenêtre. Mardi après-midi, M. Barbeau et sa femme se rendirent au Parc Savard, aux courses, sans avoir rien constaté d'insolite à leur logement. Ce ne fut que vers les 2 heures que les employés de M. Barbeau, apercevant le feu à l'intérieur, enfoncèrent la porte et s'aperçurent que la maison entière était en feu. Ce fut à ce moment que l'alarme fut donnée à la boîte 71.

Coincidence curieuse, le 8 juin 1881 lors du grand incendie qui ravagea une partie du quartier Montcalm l'alarme avait aussi été donnée à la boîte 71 qui se trouvait alors à l'encoignure des rues St-Olivier et Sagouin dont les pertes se chiffraient dans les \$2,000,000 que l'église du faubourg St-Jean-Baptiste fut détruite. A part cet édifice somptueux 800 maisons furent consumées et 1,500 familles furent sans abri, logant pendant un certain temps dans les clos de la Tour, exposées à toutes les intempéries de la saison.

L'ASPECT GÉNÉRAL

L'aspect général du théâtre de l'incendie est pénible à voir; de tous côtés des ruines fumantes, des cheminées debout, des murailles croulantes, surtout sur les rues St-Anselme et Richardson où l'on a posé des barrières pour empêcher les pécions de passer.

Des maisons entières qui n'ont pas été incendiées sont détruites par la hache des démolisseurs.

Au commencement de l'incendie les employés de la manufacture Pion ont offert les services de leur pompe à incendie, mais ce n'est que longtemps après que l'on a cru devoir accepter ce service, MM. Jean Giguère mécanicien et Chs Jobin, contre maître sont restés sur les lieux pendant que les ouvriers avaient l'ordre d'aller porter secours par tout où besoin était et sauver leurs propres demeures, cinq ou six ayant passé au feu.

On estime le nombre total des maisons détruites à 58 y compris une quarantaine de hangars.

Quant aux pertes subies et aux assurances, le montant exact ne saurait être fixé la confusion étant encore trop grande chez les assurés.

Les pertes matérielles et autres dans ces conflagrations sont très difficiles à fixer au premier abord, mais nous croyons être dans le vrai en les estimant à environ \$150,000.

Il faut remarquer que plusieurs des maisons incendiées possédaient jusqu'à six ménages et l'on comprendra parfaitement par ce fait combien il est difficile de se mettre en rapport avec un grand nombre de personnes, la plupart absentes temporairement ayant cherché abri chez un proche parent ou chez un ami complaisant.

LA CONGRÉGATION

On avait sauvé tous les vases sacrés et maints ornements du culte de l'église de la Congrégation des hommes de St Roch, qui a été menacée considérablement pendant un certain temps, mais la Providence n'a pas permis que ce temple vénéré devint la proie de l'élément destructeur.

Dans les rues où le feu exerçait ses ravages nous avons remarqué à plus d'une endroit, au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre, des reliques saintes, des images de piétés ou autres objets de dévotion exposés ainsi à la vue

publique, afin de préserver ces résidences des ravages du feu, preuve de l'ardente foi des fidèles qui les a sauvés plus d'une fois de grands malheurs comme celui qui vient de fondre sur notre ville, depuis quelques années à l'abri du triste spectacle d'un incendie aussi considérable que celui de mardi et qui met la date du 18 juillet 1899 mémorable avec celles des 24 mai 1845, 28 juin 1845, 11 octobre 1866, 8 juin 1881 et mai 1889.

Les assurances affectées par cet incendie sont : la Québec Fire Assurance Co., \$8,000; St-Lawrence, \$5,500; Hartford, \$1,000; British Union \$2,000; British American, \$5,000; M.M. Giroux et Côté, agent d'assurance, sont affectés pour une somme de \$7,000. Il y a en tout \$40,000 à \$30,000 ou le tiers des pertes.

Plusieurs personnes s'étant plaintes du retard dans l'arrivée des pompes et de l'eau, M. le maire Parent a décidé de tenir une enquête lui-même.

DE L'OR

DEUX STEAMERS APPORTENT \$6,000,000 DE L'ALASKA

Seattle, Wash., 19.—Le steamer "Roanoke", de la North American Trading and Transportation Coy, est arrivé ici hier soir de St-Michel, Alaska, avec 600 passagers environ et une cargaison de poudre d'or évaluée à deux ou trois millions de dollars environ. La plus grande partie de cet or expédié par la Canadian Bank of Commerce, la banque British North America et la compagnie américaine de Transport. La plus grosse somme — \$500,000 environ — appartient, dit-on, aux frères McDonald.

Vancouver, C. A. 19.—Le steamer Garonne est arrivé de St Michel hier soir à 7.30 heures, avec lui aussi, un chargement de poudre d'or représentant la jolie somme de \$3,000,000. Là-dessus, \$1,000,000 appartiennent à la Canadian Bank of Commerce. Plusieurs détectives étaient présents à l'arrivée du steamer parce qu'il se murmure que la poudre d'or avait été volée. La police, du reste, n'a pas eu de représailles à exercer. Quelques hommes seulement comme l'ex gouverneur McGraw sont revenus très riches. Bon nombre de mineurs reviennent avec un léger magot, mais aucun d'eux ne retourne chez lui les mains vides. Le cap Nome n'est pas à la hauteur de sa renommée. On ne peut raisonnablement l'appeler un nouveau Klondike. Deux claims seulement à Auville Creek enrichiront peut-être leurs exploitateurs. Les soldats américains entre au Yukon et maintenant un ordre parfait.

St Michel, Alaska, 4, via Seattle, Wash., 19.—Une contrée tant vantée mais aussi peu fertile en mines d'or que celle de Koyukuk est Kotzebue Sound. Durant un an et demi, des milliers de "prospecteurs" ont exploré cette partie de l'Alaska et les nombreux cours d'eau qu'elle renferme, mais en vain; ce sont les prospecteurs de Kotzebue qui retournent maintenant dans leur foyer, ruinés et découragés, et bien souvent forcés d'avoir recours au gouvernement américain pour sortir de la contrée où ils végètent dans une profonde misère.

PROCES A SENSATION

NEUF FEMMES ET TROIS HOMMES ACCUSÉS DE MEURTRE

Vienne, 19.—Il vient de se terminer aux assises criminelles de Temewar, un procès à sensation qui fera époque dans les annales judiciaires de la Hongrie, et tout le monde est surpris de la douceur de la peine infligée aux accusés, qui tous, ont été trouvés coupables.

Neuf femmes et trois hommes, résidant tous dans la petite ville de Szebelly, dans le sud de la Hongrie, étaient accusés d'avoir empoisonné, en même temps et pour le même motif, les femmes leur mari respectif, et les hommes leur femme ou leur fiancée, avec de l'arsenic. Le principal instigateur de tous ces crimes était le pharmacien du village nommé George Korin. Le Dr Johann Meyer, médecin du village était accusé d'avoir été le principal complice du pharmacien, mais il a été acquitté.

Cent vingt témoins ont comparu dans cette cause extraordinaire, et la preuve était très accablante contre les accusés. On croyait que tous seraient condamnés à la peine de mort, car la justice en Hongrie a coutume d'être très sévère. Il n'en a pas été ainsi; cependant.

Marie Nikodem, trouvée coupable d'avoir empoisonné deux maris, a été condamnée à un emprisonnement pour la vie, aux travaux forcés. Le pharmacien a été condamné à quinze ans de pénitencier. Il a pourtant été prouvé au cours du procès que c'est lui qui a fourni l'arsenic à tous ces assassins, sachant bien quelle usage ils en feraient.

Les autres ont reçu des sentences variant entre dix et quinze ans.

Les Enfants pleurent pour avoir de CASTORIA.

VICTIME DE SON DEVOUEMENT

Un enfant de 8 ans, nommé James Limington, fils de M. John Mortimer Limington, employé du Grand Tronc, domicilié 47 rue Selby, à Montréal, s'est noyé, mercredi après midi, dans le canal, à la Pointe Saint-Charles, dans des circonstances particulièrement émouvantes. L'enfant était à jouer avec un de ses camarades nommé Arthur Craig, qui demeure dans la même rue quand le père de ce dernier, qui est laitier, vint à passer avec une charge de glace, à environ un mille de là. Les enfants montèrent dans la voiture, et quand M. Craig fut arrivé à destination, il recommanda aux deux enfants de s'en retourner à la maison.

Cependant, les deux garçons prirent une autre direction et allèrent s'amuser au bord du canal. Il y avait là des billots flottants sur lesquels le jeune Craig se hasarda, mais l'un d'eux s'enfonça sous le poids de l'enfant, qui fut précipité à l'eau, ce que voyant, le jeune Limington, s'élança à son tour sur les billots et tendit la main à son compagnon. Celui-ci put la saisir, et se cramponna de son autre main à un clou qui se trouvait fixé au billot sur lequel se tenait le jeune Limington. Sous ce double poids, le billot bascula et le sauveteur fut entraîné dans l'eau à son tour, tandis que l'autre revenait à la surface, toujours cramponné à la pièce de bois.

Sur ces entrefaites, accourut un témoin de l'accident, qui retira le jeune Craig de sa position. Quant à l'autre enfant, il ne reparut pas à la surface, et on ne réussit à retirer son cadavre que plus d'une demi heure après.

Deux dames et un homme se trouvaient près de cet endroit, au moment de l'accident et n'ont pu rien faire pour secourir l'infortuné.

Après avoir interrogé ces derniers, le coroner n'a pas jugé à propos de convoquer un jury.

LES VIEUX TIMBRES

Le gouvernement désire faire rentrer tous les timbres de 3 cents, les cartes postales de 3 cents et les enveloppes timbrées de 3 cents, et à cet effet il informe le public que les bureaux de poste recevront tous ce qui leur sera apporté, et les échanges ont contre des timbres courants; en tout temps ils pourront être employés par le public pour l'affranchissement à leur valeur nominale, mais les maîtres de poste ne devront pas les faire sortir.

Les maîtres de poste devront renvoyer à Ottawa, collés sur des feuilles de papier, tous les timbres rouges de 3 cents qu'ils recevront, et ces timbres dont il leur sera tenu compte, seront annulés.

A l'avenir, les timbres de 2 cents du Canada seront, conformément aux prescriptions de l'Union Postale Universelle, de couleur rouge.

Le gouvernement supprimera les timbres de 2 sous pourprés actuels aussitôt que la provision existante sera épuisée.

Ensuite le gouvernement émettra des timbres de deux cents rouges. Les premiers émis seront les timbres actuels de 3 cents, qui n'ont jamais été mis en circulation et sont en réserve au département, ceux-ci porteront une surcharge, soit un gros chiffre 2, indiquant qu'ils passent pour 2 cents seulement.

Une fois cette réserve épuisée, des timbres rouges de 2 cents entièrement nouveaux seront mis en circulation.

Le public est prévenu que les bureaux de poste n'échangent que les timbres de 3 cents, les cartes postales de 3 cents, et les enveloppes timbrées de 3 cents.

Voilà les trafiquants de timbres prévenus.

Il y a encore de beaux jours pour les philatélistes sous le règne de M. Mulock.

LES SUITES D'UNE EXECUTION

Washington, D. C., 20.—La semaine dernière, on fusillait à Alikei, dans le territoire indien, le nommé Walla Touka dit William Goings, condamné à mort par la cour criminelle de la nation Choctaw. Quelques minutes avant l'exécution, un courrier était arrivé apportant un "writ" d'habes corpus délivré par le juge du tribunal fédéral. Mais les autorités locales avaient décidé de passer outre à l'exécution, qui avait été marquée par une scène horrible. Le shérif, armé d'une carabine, s'était placé à quatre pas du condamné et avait fait feu; mais Goings n'avait pas été tué du coup, et on l'avait achevé en lui versant de l'eau dans la gorge jusqu'à ce qu'il fût étouffé.

Le juge fédéral qui avait délivré le "writ" d'habes corpus s'est ému de ce que les autorités locales n'avaient pas tenu compte de son ordonnance. Des mandats d'arrêt ont été lancés, et le marshal des Etats-Unis Brown vient d'amener à Antlers l'attorney de district et le greffier du tribunal Choctaw, qu'il a arrêtés sous l'inculpation de meurtre. Le shérif qui a fusillé Goings, et contre lequel un mandat d'arrêt a été également décerné, n'était pas chez lui quand le marshal s'y est présenté. Celui-ci lui a laissé un

mot pour lui dire de se constituer prisonnier immédiatement, et on l'attend à Antlers.

TRIPLE ASSASSINAT

UNE FEMME TUE SA MÈRE, BLESSE SON MARI ET SE SUICIDE

Chicago, 19.—Des querelles de famille ont été la cause d'un terrible drame qui s'est déroulé dans la maison habitée par les époux Treider et Mme Foss, mère de Mme Treider, à un mille et demi du village de Long Grove, près de Libertyville (Illinois). Dans la matinée, une discussion très vive s'était engagée entre Mme Foss et sa fille, et des gros mots avaient été échangés. Tout semblait terminé cependant quand, après le repas de midi, la querelle a recommencé. Mme Treider est passée dans sa chambre à coucher et en est revenue avec un revolver avec lequel elle a fait feu sur sa mère; Mme Foss qui était âgée de 80 ans, a été tuée par la première balle. M. Treider s'est précipité sur sa femme pour la désarmer, mais dans la lutte il a été blessé par trois balles et s'est sauvé en toute hâte de la maison. Comme il s'éloignait, il a entendu deux autres détonations; c'était Mme Treider qui se faisait justice elle-même. Cette malheureuse, âgée de 32 ans, laisse deux petits enfants. On espère sauver M. Treider, bien que ses blessures sont graves.

FUITE D'UN FOU

IL ÉCHAPPE À LA SURVEILLANCE D'UN POLICIER

Les autorités de la police sont à faire des recherches actives pour retrouver un malheureux atteint d'aliénation mentale, qui s'est échappé dans des circonstances tout à fait dramatiques. Cet homme, qui a nom Keenan et demeure à Chapeau, Ontario, où il est employé du Pacifique, a donné depuis quelques semaines des marques d'aliénation mentale, en sorte que sa famille résolut de le faire envoyer à quelque hôpital de Montréal où l'on pourrait améliorer son état. C'est pourquoi, il fut confié aux soins d'un policier de l'endroit, M. H. A. West, qui devait le conduire à l'hôpital Victoria.

M. West nous racontait, ce matin, que l'homme a paru fort paisible tout le long du trajet. Comme on arrivait à la gare Windsor, lui-même dut détourner son attention de cet homme pour s'occuper des bagages, mais quand il se tourna, l'homme avait disparu, et toutes les recherches pour le trouver demeurèrent vaines. M. West est dans un embarras extrême et recevra avec reconnaissance les renseignements que l'on pourra fournir au sujet de cet homme. Celui-ci est marié et père de trois enfants. Sa stature est de 5 pieds et 8 pouces. L'homme était vêtu de noir et chaussé de pantoufles.

MONUMENT A MGR BOURGET

On vient de décider d'élever un monument à feu Mgr Bourget, en face de la cathédrale, à Montréal. La pose de la pierre angulaire se fera le 30 octobre prochain.

M. Pierre Hébert exécutera cette œuvre d'art.

Téléph. Main, 3024 Boite Postale No 574

Aux Capitalistes

Les personnes ayant des fonds dont elles désirent obtenir un bon intérêt, devraient placer ceux-ci dans

THE INVESTORS GUARANTEE COMPANY. Banquiers et Courtiers.

11 Rue St-Sacrement, MONTREAL.

Par leur système de placement ils peuvent garantir aux capitalistes un "Profit Mensuel d'AU MOINS TROIS POUR CENT" sur les fonds qui leur sont confiés.

Cette Compagnie offre la plus parfaite garantie pour le principal et l'intérêt et tout capitaliste peut retirer ses fonds et ses profits en

DONNANT 30 JOURS D'AVIS.

ON REÇOIT LES SOMMES DE

\$10

ET AU-DESSUS.

16-11-99.—264.

VIENNA CAFÉ

6 et 8 Rue Donegana (Près la gare du Pacifique rue Windsor et en face du bagage transfert.)

Table de première classe et ouverte après les théâtres. Salons privés et salle pour banquets. Chambres à coucher de première classe. PRIX MODÉRÉS. MME DUPEROUZEL. GÉLANTE. 44-1000 244.

The McKay Milling Co.

OTTAWA, ONT.

Manufacture les Farines suivantes qui sont les plus recherchées :

- "ROYAL PATENT" le plus haut degré, faite de blé du printemps. "CHOICE STRONG BAKERS" Faite entièrement de Blé dnr de Manitoba No 1, choisi avec grand soin. "SILVER SHEAF" Une farine de première qualité pour l'usage des familles, et que les boulangers peuvent employer en deuxième blange. "WHITE LIGHT" Farine de bonne force et d'une belle couleur, de très bonne qualité, destinée spécialement à l'usage des familles. "DAISY" Farine de très bonne qualité faite de Blé d'automne pour patisseries.

PRIX ET ECHANTILLONS A DEMANDE.

Aussi : "AVOINE ROULEE, K. Y."

Bernier & Cie

NEGOCIANTS EN GROS

Grains et Farines

GRAINS ET GRAINES

DE SEMENCE.

Bureau et Entrepot : Gare du G. T. R.

ST-HYACINTHE, P. Q

Téléphone Bell, Drummondville et Paré.

VIN ST MICHEL

Tonique Parfait, Stimulant Energique, Reconstituant Nutritif, Apéritif Exquis.



VIN ST MICHEL

"LE COURRIER DES ETATS-UNIS"

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA (Payable invariablement d'avance) : Un An. 6 m. 3 m. EDITION QUOTIDIENNE (Courrier du Dimanche compris) \$12.60—\$6.30—\$3.40 COURRIER DU DIMANCHE (paraissant le dimanche matin) 2.50—1.50— EDITION HERALDICAIRE (paraissant le mardi matin) 5.20—2.60—1.50 Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

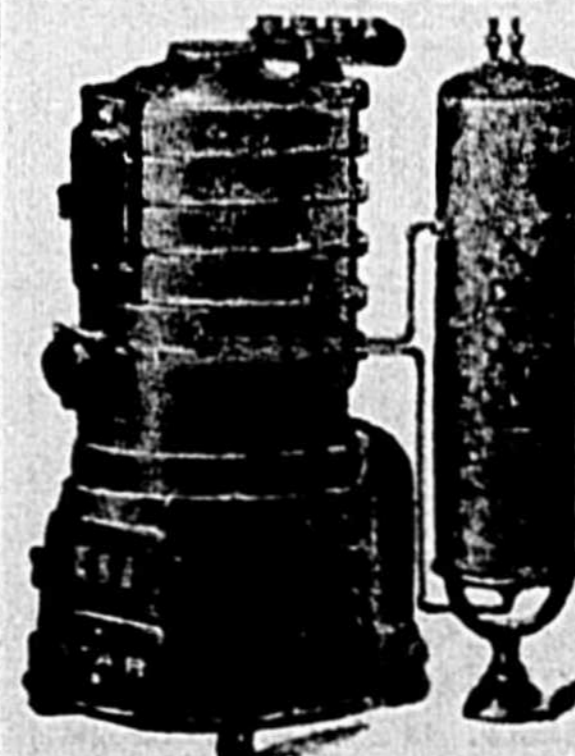
Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Postes (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de H. P. SAMPERS & CO, 195 et 197 Fulton Street, New-York.

A. BLONDIN. O. DAoust.

A. BLONDIN & Cie

PLOMBIERS

NO 144 RUE CASCADES



MM. BLONDIN & Cie font une spécialité de la pose des fournaies à l'eau chaude et à la vapeur ou des appareils de chauffage de poés à l'eau chaude et à la vapeur en partie dans toutes les provinces, de la Puissance, telles que celle du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario. MM. Blondin & Cie ont aussi une nouvelle machine pour couper et tararder les tuyaux et faire les sippers à meilleur marché qu'à Montréal et ailleurs.

Tuyaux nécessaires aux fromagers.

Tuyaux en fer et en plomb.

Tuyaux en grès.

Appareils à gaz.

Appareils de chauffage et de lieux d'aisance.

Matériaux de première classe.

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est respectueusement sollicitée ! TELEPHONE : Atelier 88 ; Maison privée 244.

A VALLEYFIELD

Tout le monde sait qu'il y aura dimanche prochain une belle excursion de St-Hyacinthe à Valleyfield, organisée par le 8ème Bataillon.

Le trajet se fera par la ligne des Comités Unis jusqu'à Lacolle et par le Canada Atlantique jusqu'à Valleyfield, traversant les plus belles campagnes des comtés d'Iberville et de St-Jean, après avoir traversé le Richelieu sur le fameux pont de Lacolle en haut de l'île aux Noix.

Le train quittera la gare de St-Hyacinthe à 8 15 hrs a.m., précises, arrivera à Iberville, à 9 15 et continuera sans arrêt jusqu'à Valleyfield où il arrivera à 11 heures.

Pour le retour, le train quittera Valleyfield à 7 15 hrs., devant arriver à St-Hyacinthe à 10 hrs p. m.

Le train se composera de 10 chars de première classe. Deux seront occupés par les militaires, un troisième par la fanfare et le public désireux de prendre part à l'excursion trouvera une accommodation de première classe.

Les personnes qui désirent avoir des sièges dans les chars spéciaux sont priées d'en faire la demande sans retard, vu que le nombre en est limité.

La Philharmonique, fanfare du bataillon, accompagnera l'excursion et fera entendre ses accords harmonieux sur les rives enchantées du majestueux St-Laurent.

Prix du passage, aller et retour, \$1.25. Les billets sont en vente au bureau de LA TRIBUNE, chez MM. C. Charpentier, E. Lamarche, T. J. Bourgeois, Pharmacie Ostiguy, Pharmacie Phœbeur, et à la gare des Comités Unis.

Une terrible Méprise

Cause souvent des brûlures par l'eau ou le feu, coupures, écorchures: Le "Baillon Arnica Salve" est le meilleur de l'univers, tue la douleur et guérit promptement. Guérit: vieux maux, ulcères, cors, éruptions de la peau, etc.

MGR CLOUTIER

LES PRÉPARATIFS POUR SON SACRE LE 25 COURANT

Trois-Rivières, 20.—Les préparatifs pour la grande fête qui aura lieu en notre ville, le 25 courant, à l'occasion du sacre de Mgr F. X. Cloutier, sont poussés avec beaucoup d'entrain. Déjà on mentionne un bon nombre de cadeaux qui seront présentés au nouveau prélat par des particuliers; sans entrer dans les détails de la liste des divers cadeaux que nous publierons sous peu, disons que la crose sera présentée par les citoyens de la ville.

Une liste de souscription a été ouverte, et y a quelque temps, et le comité a fait rapport à sa réunion de dimanche, qu'elle s'élevait à plus de \$800. Cinq cents piastres ont été destinées à l'achat de la crose, et la balance, moins \$70, pour l'achat d'un manteau de gala, sera probablement utilisée pour un feu d'artifice qui sera lancé sous les fenêtres du palais épiscopal dans la soirée du 25.

La Croix pectorale sera donnée par les membres du clergé du diocèse, et la sacroscapule de la banque d'Hocheville, des Trois-Rivières, à la suggestion de M. H. N. Baire, gérant, offrira l'anneau; il nous a été donné d'admirer ce bijou qui consiste en une améthyste entourée de 17 diamants montés sur un jonc d'or aux armes du nouvel évêque. La famille Carignan doit présenter le faucon dans le chœur de la cathédrale.

Le barreau des Trois-Rivières a décidé de présenter une adresse au nouvel évêque.

Sa vie fut sauvée

Mr J. E. Lilly, un citoyen important de Hannibal, Mo., a dernièrement été soulagé de la peur de mourir. En en parlant, voici ce qu'il dit: "J'étais pris de fièvre typhoïde, qui tournait en pneumonie. Mon foie devint dur. J'étais très faible. Rien ne pouvait me soulager. Je croyais que j'allais mourir de consomption, quand j'ai entendu parler du "Dr King's New Discovery." Une bouteille me soulagea beaucoup. Je continuai à en prendre et maintenant j'ai repris mes forces, je ne puis trop recommander ce remède." Cette merveilleuse médecine est la plus sûre et la plus prompt pour la guérison des maux de gorge et du foie. 50 c. et \$1.00, dans toutes les pharmacies. Chaque bouteille est garantie. 2a

DRAME CONJUGAL

UN MARI FAIT BRULER SA FEMME À PETIT FEU

Carnegie, N. Y.—Madame Isaac Birollo est morte mardi dernier, des suites des mauvais traitements que lui a fait endurer son mari, un barbier. Il y a deux semaines, ce barbier prit du papier allumé et mit le feu aux vêtements de sa femme, lui tenant les mains pour empêcher celle-ci d'éteindre les flammes qui la consumaient. Les horribles souffrances endurées par la malheureuse épouse de cet être inhumain lui faisaient pousser des cris effrayants, et les voisins, attirés par ses lamentations sont arrivés juste à temps pour la sauver d'un horrible trépas. Elle a été transportée à l'hôpital où elle a été soignée avec les soins les plus empressés.

n'ont pu lui sauver la vie. Elle est morte mardi dernier et son mari a été interné dans la prison du comté, accusé de meurtre. Il a failli être lynché par les citoyens. Les époux pouvaient avoir 60 ans et avaient une nombreuse famille.

Birollo aimait une autre femme, et cette affection a été la cause de nombreuses querelles domestiques qui ont eu le fatal résultat que l'on sait.

Pas de raisons pour la laideur

Une femme qui a une figure et un caractère aimable ne manque pas d'amis, pour cela il faut se tenir en bonne santé. Si elle est faible, malade et épuisée elle sera nerveuse et irritable. Si elle est constipée ou troublée par des maladies de rognons, sang impure, ce qui amène toujours des boutons à la figure, taches et éruptions sur la peau. Le Bitter Electric est sans pareil pour régulariser l'estomac, le foie et les rognons, et pour purifier le sang. Il rend fort, fait une peau claire et veloutée. Il fera d'une femme épuisée et invalidée une personne charmante et jolie. Seulement 50 c. chez tous les pharmaciens.

LEON XIII

LES CÉRÉMONIES À ROME À L'OUVREMENT DE LA VERTURE DU SIÈCLE

SA SAINTÉTÉ SE PROPOSE DE LES PRÉSIDER

Londres, 19.—Le correspondant du Daily Telegraph à Rome dit que Sa Sainteté Léon XIII se propose de présider personnellement les cérémonies religieuses qui auront lieu à Rome lors de l'ouverture du siècle. Il inaugurerait ces cérémonies en tenant un consistoire auquel l'archevêque de Santiago de Cadi, sera élevé en cardinalat. Il y aura d'autres changements parmi les prélats de l'Amérique du sud.

Les maux de Tête

Disparaîtront en peu de temps, si vous faites usage des "New Life Pills" du Dr King. Des milliers de personnes qui en étaient affligées affirment que ces pilules sont sans égales pour les maux de tête nerveux. Elles purifient le sang et renforcent les nerfs et donnent la santé. Facile à prendre. Essayez-les. Seulement 75c. Vendues par tous les pharmaciens. 1r

AU BORD DE L'ABÏME

UNE JEUNE FILLE ÉCHAPPE MÉRACULEUSEMENT À LA MORT

Ottawa, 20.—Ce qui paraît être une tentative de suicide d'après les uns et un pur accident, d'après les autres, est arrivé ce matin, à Hull, Charlotte Waters, âgée de trente ans, a été retirée de l'eau, vers sept heures, par MM. Robillard et Trudel. La jeune fille était partie de chez elle à 5 heures, disant qu'elle s'en allait à la pêche, chose qu'elle n'avait jamais faite auparavant. Lorsqu'elle a été retirée de l'eau, Mlle Waters était sans connaissance. Elle fut transportée chez M. Robillard, et le Dr Oumet, ayant été appelé en toute hâte réussit à lui faire reprendre l'usage de ses sens. Le Dr Oumet qui a déjà soigné Mlle Waters, dit qu'elle tombe d'épilepsie et qu'elle souffrait du cerveau depuis quelque temps. Elle a dû avoir une attaque d'épilepsie pendant qu'elle pêchait. À quelques pieds de l'endroit et Mlle Waters était tombée, la rivière a une profondeur de soixante pieds.

LA GREVE À BROOKLYN

BAGARRE SANGLANTE ENTRE ÉMEUTIERS ET POLICIERS

New-York, 19.—Deux hommes ont été douloureusement blessés, mais non sérieusement, au cours d'une bagarre entre émeutiers et employés de la Cie des tramways.

Une foule de 400 personnes s'est réunie sur la mécanique Latham et le conducteur W. F. Mulcahy, qui ont été enlevés du tramway et fort maltraités. Latham s'est fait casser le bras, et Mulcahy est sorti de la bagarre avec un nez cassé.

Plusieurs policiers, qui se trouvaient non loin de la bagarre, ont chargé la foule et l'ont effrayée en tirant des coups de revolver en l'air.

Trois personnes ont été arrêtées. Quinze minutes après cette bagarre, les tramways ont circulé. La police surveille de près les agitateurs.

EXÉCUTION D'UNE FEMME

Londres, 20.—Mary Ann Ansell, qui a tué sa sœur en lui envoyant du gâteau empoisonné dans un asile d'aliénés où elle était internée, est montée sur l'échafaud, hier matin, à St Albans. La malheureuse avait porté sa cause jusque devant la Reine, implorant sa grâce et sa pitié. La femme Ansell avait assassiné sa sœur pour retirer le montant d'une assurance qu'elle lui avait fait prendre il y a quelque temps.

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

NOTES LOCALES

Personnel

MM. J. B. Blanchet, Albani Beaugrand et F. X. Boisseau sont partis pour un voyage de quelques jours aux Etats-Unis, dans l'Etat du Vermont.

—Vous trouverez toujours les tweeds pour habits dans les couleurs les plus nouvelles chez Brousseau & Bergeron.

Fanfare Sherman

La fameuse fanfare Sherman, de Burlington, a accepté l'invitation de la société St-Jean-Baptiste et visitera St-Hyacinthe le premier août, jour de la célébration de notre fête nationale.

—Un grand choix de Lingerie de toutes sortes, aussi Matinées d'Indienne de tous prix chez Brousseau & Bergeron.

Inspection

Cette après midi, à deux heures, aura lieu, sur le terrain Laframboise, l'inspection du 84e bataillon. Les inspecteurs seront les lieutenants colonels Gordon et Roy.

—A ceux qui ont besoin de Tapis, Prêlats ou Linoléum rendez vous chez Brousseau & Bergeron; c'est la seule place où vous trouverez un grand assortiment.

En vacance

M. L. N. Veilleux, représentant de la Canada Paper Co, à Montréal, et sa famille, sont en vacance à St-Thomas de Pierreville chez leur oncle M. Guillaume Chassé, rentier.

—Le choix d'étoffes à Robes, Collettes, Indiennes, Broderies, etc., n'est jamais surpassé pour la quantité et le goût chez Brousseau & Bergeron.

Délegues

MM. E. Sicotte et E. Lamarche ont été nommés délégués pour représenter la Cour de St-Hyacinthe à la Convention des Forestiers Indépendants qui se tiendra à Fraserville dans le cours du mois d'août prochain.

N'expérimentez pas. Achetez les tentures Magnétiques qui sont en usage dans le pays pour au-delà de 25 ans, et toujours avec succès.

Accident

Mardi, M. Jos. H. Turgeon, instituteur de l'école modèle du village de St-Liboire, était à empaqueter son ménage, fit un faux pas et tomba d'une hauteur assez grande pour se casser le bras gauche. Les docteurs Chagnon de St-Liboire, et Ledoux, d'Upton, ont heureusement réduit la fracture.

Personnel

M. le Vicaire Général A. X. Bernard est allé à Ste Sabine, pour quelques jours.

—M. le Curé de la Cathédrale partait lundi, pour Sherbrooke, pour rencontrer Sr Grandeur Mgr LaRoche, ancien Curé de St-Hyacinthe, d'où il est revenu jeudi après-midi.

Chapitre

Samedi, 22 du courant, se tiendra à Paris, le Chapitre des Prieurs de la Province de France, des Rév. Pères Dominicains, dont dépend notre Province.

Le Rév. Père Adam, Prieur à St-Hyacinthe, assistera à cette réunion. Peu après il s'embarquera pour St-Hyacinthe, où il est attendu au cours du mois d'août.

Au clos public

M. le chef de police nous demande de donner avis qu'il détient au clos public trois voitures d'hiver qui n'étaient pas à leur place, au milieu de la rue, en face des hangars de la fabrique de la Paroisse Notre-Dame du Rosaire.

Ces voitures peuvent être réclamées par les propriétaires en s'adressant à M. Chenette, chef de police.

JUGEMENT IMPORTANT

M. le magistrat Sicotte a rendu hier matin un jugement très-important pour la Société du Pont-Neuf.

Nous le signalons à l'attention de ceux des actionnaires qui depuis quelque temps veulent faire passer gratuitement sur le pont des parents ou des employés ne se trouvant pas dans les conditions voulues par la loi et les règlements.

La poursuite avait été prise par M. Guilbert, comme président de la Société, et l'accusé M. Pepin, un ouvrier à l'emploi de M. Renaud, entrepreneur, actionnaire, a été condamné à 5 chelins d'amende et les frais, pour avoir passé sans payer contre la volonté et la défense formelles et exprimées du président et du gardien du pont.

Le maximum de l'amende imposée en tel cas est de quarante chelins.

L'ORAGE D'HIER

L'orage d'hier a été terrible à St-Hyacinthe et aux environs. La foudre a dû faire des dégâts considérables un peu partout. A St-Hyacinthe le tonnerre est tombé en arrière de la résidence de M. Maurice Bois, mettant en éclats un énorme pieu de cinquante pieds de hauteur.

Les lignes du téléphone Bell ont été brisées à plusieurs endroits, entre autres à St-Denis rivière Richelieu à Upton, à St-Hilaire et entre Ste-Madeleine et Chambly.

De minuit à neuf heures du matin le tonnerre n'a pas cessé de faire entendre sa formidable voix, et la pluie est tombée en très grande abondance. Pour les amateurs le spectacle était superbe, pour les personnes qui ne peuvent contrôler leur nerf, c'était terrifiant. Il nous a été rarement été donné de voir un orage si violent et si prolongé.



PROCLAMATION

CANADA, Province de Québec, Cité de Saint-Hyacinthe

ATTENDU QUE c'est le désir des citoyens de St-Hyacinthe de célébrer dignement le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la société de "l'Union St-Joseph," en même temps que la fête nationale "St-Jean-Baptiste," le premier Août prochain; Nous, Maire de St-Hyacinthe, proclamons "Fête Publique" mardi, le premier Août prochain et invitons les citoyens à donner tout l'éclat possible à cette célébration.

Bureau du Maire, 20 juillet 1899. E. H. RICHER, Maire.

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants.

Le Docteur J. H. Fletcher est sur charge spécial.

PAS DE HONTE

Le nommé Preston, l'organisateur des élections partielles d'Ontario, écrit au Mail Empire qu'il n'a pas honte de ce qu'il a fait et qu'il ne craint pas une enquête.

Pourquoi craindrait-il une enquête. Le gouvernement fédéral qui l'a récompensé en lui accordant une position avec quelques milliers de piastres, ne permettra pas plus que la lumière se fasse dans son cas que dans le cas des sous-officiers rapporteurs de Huron.

LA VRAIE CAUSE DE CET TENTATIF CONTRE LE ROI MILAN

Londres, 19.—D'après le correspondant du Daily Mail à Rome, il est maintenant absolument certain que c'est l'ex-roi Milan de Serbie qui a tramé lui-même l'attentat commis récemment contre lui, et cela dans un but politique. Le même correspondant dit aussi que le gouvernement autrichien a résolu de demander à Milan de sortir volontairement de Serbie pour éviter de nouveaux troubles.

SIX ANS DE BAGNE

New-York, 19.—M. George M. Valentine, caissier de la banque du comté de Middlesex, Perth Amboy, New Jersey, a été condamné, hier, à six années de pénitencier, pour s'être approprié \$100,000, des fonds de la banque. On ne connaît pas encore au juste le montant soustrait, mais on l'estime à \$208,000. L'accusé a nié sa culpabilité.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que LUNDI, LE 7 AOÛT PROCHAIN, À DIX HEURES du matin, sur les lieux, en vertu d'une autorisation de la Cour Supérieure de ce district, obtenu le vingt et un juillet courant, le notaire soussigné vendra aux enchères publiques l'immeuble suivant appartenant aux enfants nés du mariage qui a existé entre Joseph A. Cadotte, le mari, de la cité de St-Hyacinthe et Marie Albina Dion, cette dernière décédée, savoir: Un terrain situé sur le côté nord-est de la rue Bonaldes, de la Cité de St-Hyacinthe, et connu comme étant le numéro cinq cent quarante-quatre (544), des plan et livre de vente officiels de la cité de St-Hyacinthe, moins une bande de six pieds de largeur sur soixante pieds de profondeur, à distraire dans la ligne sud-est du dit numéro, à partir de la ligne ou profondeur en venant vers la maison érigée sur ce terrain, avec les bâtiments dessus érigés.

Sera aussi vendu sur les lieux, à la suite de la vente ci-dessus: Un terrain, appartenant à J. A. Cadotte sus-nommé, situé sur la Rue St-Dominique, de la Cité de St-Hyacinthe, et connu comme étant la partie nord-ouest du lot de terre numéro cinq cent quarante-neuf, subdivision numéro vingt, (549-20) des plan et livre de vente officiels de la cité de St-Hyacinthe, ayant cette partie de terrain, cinquante pieds de front sur la Rue St-Dominique par trente pieds de profondeur, mesuré au sud-est de ce terrain, Joseph Jacques, et de l'autre côté, le résidu du dit numéro, en tout la dite Rue St-Dominique et en profondeur, Pierre Fontaine; avec une maison à deux logis et une remise à bois dessus construites; les conditions de cette vente seront données sur les lieux le jour de la vente, qui avant chez M. J. A. Cadotte ou au bureau du sous-séquestre.

Donné à St-Hyacinthe le 21 juillet 1899.

ELZ. CHABOT, N. P.

Marché de Saint-Hyacinthe

Samedi, 15 Juillet 1899.

Table of market prices for various goods like flour, sugar, and other commodities.

Table of prices for various types of butter and meat.

Table of prices for various types of grain and flour.

Table of prices for various types of poultry and other food items.

Advertisement for 'Maison Suivantes DE MONTREAL' with contact information.

Advertisement for 'MEUBLES et Matelas' with contact information.

Advertisement for 'PAPETERIE, Enveloppes, etc.' with contact information.

Advertisement for 'PATENTES' with contact information.

Advertisement for 'REMINGTON TYPEWRITERS' with contact information.

Advertisement for 'Pour Contracteurs' with contact information.

Advertisement for 'CHERRY CHOCOLATE' with contact information.

Advertisement for 'THE TRUST & LOAN COMPANY OF CANADA'.

Advertisement for 'ALPHONSE BENOIT'.

Advertisement for 'THE TRUST & LOAN COMPANY OF CANADA'.

Advertisement for 'PIERRE BOUCHARD'.

Advertisement for 'LA BANQUE DE ST-HYACINTHE'.

Advertisement for 'Propriété à vendre'.

Advertisement for 'A VENDRE'.

Advertisement for 'Papier à Envelopper'.

Advertisement for 'NOUVELLES PRIMES'.

Advertisement for 'ALLUMETTES!'.

Advertisement for 'RAOUL FONTAINE'.

Advertisement for 'TACHE & DESAUTELS'.

Advertisement for 'Lussier, Gendron & Gagnon'.

Advertisement for 'Paul G. H. Beaudry, LL.M.'.

Advertisement for 'Aider la Nature'.

Advertisement for 'Calmes et Guérit'.

Advertisement for 'Affection des Pouxons'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

Advertisement for 'Ayer's Cherry Pectoral'.

